PORTRAIT

La MRC de Nicolet-Yamaska est un territoire principalement agricole situé en bordure du fleuve Saint-Laurent et du lac Saint-Pierre.

FAITS SAILLANTS

EAU

Faisant partie de sept bassins versants, le territoire est parcouru par un réseau hydrographique de près de 2 000 km incluant trois principales rivières.

MATIÈRES RÉSIDUELLES

Deux régies de gestion des matières résiduelles sont responsables des collectes de déchets et des matières récupérables.

BIODIVERSITÉ ET M. NATURELS

Les superficies boisées représentaient 29 % du territoire terrestre en 2010.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Entre 1961 et 2010, une augmentation des températures moyennes de 0,3 °C a été observée sur le territoire.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Des îlots de chaleur ont été identifiés dans certaines zones urbaines de la MRC, dont à Nicolet, Pierreville, Village de Saint-Célestin, Saint-François-du-Lac et Saint-Léonard-d'Aston.

« Être le porteur de la transition écologique du territoire de Nicolet-Yamaska »

NOS ENJEUX

ENVIRONNEMENTAUX

Gestion de l'eau

Gestion des matières résiduelles

Biodiversité et milieux naturels

Changements climatiques

Aménagement du territoire

VISION

« La société change parce que les gens changent et les gens changent parce que la société change. Nous sommes les uns les autres. [...] Voilà pourquoi il est si important de s'engager ensemble, chacun à la mesure de ses capacités et de ses moyens, pour le bien commun. Personne n'est trop petit pour agir. Aucun enjeu n'est trop grand pour être affronté collectivement. » (Waridel, Laure. 2019. La transition, c'est maintenant, Écosociété, p.348)

COMMENT FAIRE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE?

Que l'on soit citoyen, propriétaire d'une entreprise ou à la direction d'une organisation, la transition passe par la réalisation de petits et grands gestes pour l'environnement et le bien-être de la communauté. En voici des **EXEMPLES CONCRETS**:

Acheter local

Crédit: Caroline Vachor

- ▶ Tendre vers le zéro déchet
 - ▶ Réduire le gaspillage alimentaire
 - ▶ Économiser l'eau potable
 - Verdir, planter des arbres
 - Composter
 - Covoiturer

- Réduire, réemployer, partager
- Investir de manière écoresponsable
- ► Faire de l'écoconception en entreprise
- ▶ Réduire la consommation d'énergie
- Réaliser de l'économie circulaire
- Installer des nichoirs et hôtels à insectes
- Diminuer l'utilisation des plastiques

Pour Plus D'INFORMATIONS

Centre-

Québec

Plan de transition écologique www.mrcnicolet-yamaska.qc.ca//file-4862

UNE TERRE NOURRICIERE

Nicola Gamaska

MRC de Nicolet-Yamaska T: 819-519-2997 @: mrcny@mrcny.qc.ca

MRC de Nicolet-Yamaska

Plan de transition écologique

POUR EN SAVOIR PLUS!

Crédit: Marie-France Villemure

Qu'est-ce que la transition écologique?

Il s'agit d'un mouvement mondial qui vise un changement des modèles économiques et sociaux qui transformera en profondeur nos façons de consommer, de produire, de travailler et de vivre ensemble. Le tout, afin de réduire notre empreinte écologique et vivre selon les capacités de régénération de la Terre.

À QUOI SERT CE PLAN?

Par la création de son premier Plan de transition écologique (PTE), la MRC de Nicolet-Yamaska prend des engagements importants pour entamer rapidement cette transition. Le PTE exprime une vision concrète d'aménagement et de développement respectueuse de l'environnement, soucieuse de préserver les ressources du territoire et porteuse de prospérité.

COMMENT SE RÉALISERA-T-IL?

Un plan d'action échelonné sur 5 ans ainsi qu'un fonds dédié spécifiquement à la réalisation de ces actions permettront de concrétiser cette démarche.

ENJEU 1 - GESTION DE L'EAU

ORIENTATION 1.1: AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU DES COURS D'EAU DU TERRITOIRE

OBJECTIF 1.1.1: FAIRE RESPECTER LA RÈGLEMENTATION CONCERNANT LES BANDES RIVERAINES SUR 100 % DU TERRITOIRE

- 1 Caractériser les bandes riveraines sur l'ensemble du territoire.
- 2 Réaliser une campagne d'information à propos de la règlementation sur les bandes riveraines.
- 3 Engager des agents de cours d'eau pour la période estivale.
- 4 Poursuivre l'application de la règlementation.
- 5 Réaliser le piquetage des bandes riveraines à la suite des travaux d'entretien.
- 6 Évaluer la faisabilité d'offrir un service clés en main d'aménagement et d'entretien des bandes riveraines.
- 7 Développer un projet collectif et éducatif de production d'arbres et d'arbustes.

OBJECTIF 1.1.2: AMÉLIORER LES INDICES DE QUALITÉ BACTÉRIOLOGIQUE ET PHYSICO-CHIMIQUE (IQBP) DES PRINCIPAUX COURS D'EAU DE DEUX POINTS

- 8 Développer des projets collectifs pour soutenir l'application des pratiques culturales agroenvironnementales.
- 9 Participer et collaborer aux projets de recherche qui se déroulent au lac Saint-Pierre.
- 10 Inventorier et classifier les installations septiques, afin d'en évaluer la conformité.
- 11 Évaluer la possibilité de mettre en place un programme de vidange des fosses septiques résidentielles.
- 12 Intégrer la gestion optimale des eaux pluviales dans les pratiques municipales.

ORIENTATION 1.2: RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE PAR CITOYEN

OBJECTIF 1.2.1: ATTEINDRE LA MOYENNE CANADIENNE DE CONSOMMATION RÉSIDENTIELLE D'EAU POTABLE, SOIT 235/PERS/D.

- 13 S'engager en tant que MRC à être une Communauté bleue.
- 14 Réaliser une campagne d'information et de promotion de l'économie d'eau potable.
- 15 Revoir la règlementation municipale concernant l'utilisation et la tarification de l'eau potable.
- 16 Réviser l'usage municipal de l'eau potable pour en réduire l'utilisation non essentielle.

ENJEU 2 - GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

ORIENTATION 2.1: RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS À LA SOURCE ET ACCROÎTRE LA VALORISATION DES MATIÈRES

OBJECTIF 2.1.1: RÉDUIRE L'ÉLIMINATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES RÉSIDENTIELLES DE 20 %

- 17 Effectuer des pressions politiques afin que le gouvernement provincial indentifie des orientations et des objectifs clairs dans le dossier des matières résiduelles.
- 18 Réviser le plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2016-2020 de la MRC.
- 19 Réaliser un PGMR pour chacune des municipalités de la MRC.
- 20 Mettre en place une campagne d'éducation, d'information et de sensibilisation auprès des citoyens pour les encourager à réduire leur production de déchets.
- 21 Accompagner les entreprises dans un virage vert.
- 22 Acquérir une citerne mobile d'eau potable pour les événements sur le territoire.
- 23 Développer un projet d'économie circulaire sur le territoire.
- 24 Mettre en place un système de gestion des matières organiques putrescibles pour les municipalités non desservies.
- 25 Revoir la gestion et l'accès aux points de dépôt municipaux.

ENJEU 3 - BIODIVERSITÉ ET MILIEUX NATURELS (M. NAT.)

ORIENTATION 3.1: ATTEINDRE L'OBJECTIF DE ZÉRO PERTE NETTE DE M. NAT.

OBJECTIF 3.1.1: MAINTENIR LA SUPERFICIE DE M. NAT. À 34 % DU TERRITOIRE

- 26 Élaborer un plan régional des milieux naturels, humides et hydriques (PRMNHH).
- 27 Mettre en oeuvre le plan d'action du PRMNHH.

OBJECTIF 3.1.2: AUGMENTER LE POURCENTAGE D'AIRES PROTÉGÉES À 12 %

28 Encourager les efforts de conservation, tant en milieu privé que public.

ORIENTATION 3.2: AMÉLIORER LA BIODIVERSITÉ ET L'INTÉGRITÉ BIOLOGIQUE OBJECTIF 3.2.1: ACCROÎTRE L'INTÉGRITÉ ET LA CONNECTIVITÉ DES M. NAT.

- 29 Élaborer un programme de sensibilisation/lutte aux espèces exotiques envahissantes.
- 30 Revoir les pratiques d'entretien des fossés municipaux afin de favoriser la biodiversité.
- 31 Faire l'inventaire des m. nat. d'intérêt et définir des corridors écologiques potentiels.

ENJEU 4 - CHANGEMENTS CLIMATIQUES (CC)

ORIENTATION 4.1: RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

OBJECTIF 4.1.1: VISER LA CARBONEUTRALITÉ D'ICI 2030

- 32 Réaliser un portrait des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire de la MRC.
- 33 Élaborer une stratégie d'action afin de réduire et compenser les émissions de GES par secteur d'intervention: municipalités, entreprises, agriculteurs et citoyens.
- 34 Mettre en oeuvre la stratégie d'action visant la réduction et la compensation des GES.

ORIENTATION 4.2: ADAPTER LA COMMUNAUTÉ AUX IMPACTS ACTUELS ET FUTURS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

OBJECTIF 4.2.1: ACCROÎTRE L'IMPLICATION DE LA MRC ET DES MUNICIPALITÉS DANS L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- 35 Intégrer les impacts actuels et futurs des changements climatiques dans la gestion municipale.
- 36 Collaborer à l'élaboration et la mise en oeuvre des plans d'adaptation du milieu agricole développés dans le cadre du projet *Agriclimat, des fermes adaptées pour le futur*.

ENJEU 5 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ORIENTATION 5.1: SOUTENIR UN AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

OBJECTIF 5.1.1: INTÉGRER LES ÉLÉMENTS ENVIRONNEMENTAUX À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 37 Développer un système de mobilité durable au sein de la MRC.
- 38 Intégrer les préoccupations paysagères citoyennes dans le schéma d'aménagement.
- 39 Évaluer la possibilité d'octroyer des subventions ou des crédits de taxe aux propriétaires réalisant des rénovations ou une construction écologique ou écoénergétique.
- 40 Explorer de nouvelles pratiques en urbanisme afin de les intégrer à l'aménagement durable du territoire de la MRC.

